
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 17 DECEMBRE 2020

Personnes présentes :

- ✚ **Représentantes des familles :** Mme LE COZ Jeanne, Mme DEZEMBRE Geneviève, Mme CORDEY Sarah
- ✚ **Représentants des résidents :** Mme LE FALHER Solange, Mme HILY Christiane, Mme ARHUIS Louise, Mme STREIBELEIN Marie-Françoise, M. LE TEUFF Jean-François
- ✚ **Représentantes du personnel :** Mme DAVID Brigitte, Mme BIDAULT Mélanie, Mme MUSSET Marie-Céline
- ✚ **Invités :** : Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Coordinatrice), Mme RICARD Sophie (Cadre Ergothérapeute), M. CANCOUET Philippe (Responsable de secteur chez ANSAMBLE)
- ✚ **Représentante de la municipalité de CAUDAN :** Mme LE CHEVILLIER Marie-Pierre (Conseillère municipale déléguée au logement social)
- ✚ **Secrétaire de séance :** Mme BELLEC Véronique

Personnes excusées :

- ✚ **Représentant de la direction :** M. MINETTI Michel, Directeur
- ✚ **Représentant du Conseil d'administration :** M. POULMARC'H Dominique (Président)
- ✚ **Invitée :** Mme GERRAETS Angèle (Chef gérant chez Ansamble)

Début de la séance à 10h35

Mme HILY Christiane, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 24 septembre 2020
2. Présentation des nouveaux représentants des résidents
3. Point sur la restauration
4. Point sur l'animation
5. Actualisation des mesures de prévention de la Covid 19 - Vaccins
6. Calendrier 2021 des prochains CVS
7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 24 septembre 2020

Le procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 24 septembre 2020 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. Présentation des nouveaux représentants des résidents

Suite à la démission de Mme VERSIGNY Eliette, 3 nouveaux représentants des résidents intègrent le conseil de la vie sociale. Il s'agit de : Mme ARHUIS Louïsette, Mme STREIBELIN Marie-Françoise et M. LE TEUFF Jean-François. Lors du prochain conseil prévu en mars 2021, il sera procédé à l'élection du nouveau président du conseil de la vie sociale ; Mme HILY Christiane souhaitant démissionner du poste de présidente.

3. Point sur la restauration

Une commission de restauration a eu lieu lundi 14 décembre à 11h00 en remplacement de la lecture du journal. Celle-ci se déroule chaque trimestre avant le conseil et a pour but de recueillir les remarques et attentes des résidents. Du fait de l'horaire matinal, les résidents étaient plus nombreux qu'à l'accoutumé.

- Petit déjeuner : pas de commentaire. Toutefois, il est prévu de remplacer les percolateurs car problème de température de l'eau pour le service du thé. La commande de la crème de pruneaux est toujours en attente car la société ANSAMBLE doit se charger de recenser les résidents intéressés.
- Déjeuner : en raison de la crise sanitaire actuelle, les déjeuners sont servis aux étages respectifs. Certains résidents constatent que les rations sont parfois un peu juste. Souhait d'avoir plus souvent en dessert du far.
- Goûter : pas de commentaire. Satisfaction quant aux belles parts de gâteaux
- Dîner : certains résidents regrettent de ne plus avoir à disposition sur les tables le sel et le poivre en raison de la situation sanitaire actuelle
- Souhaits des résidents : lard et pommes de terre, choux de Bruxelles, choucroute maison, cassoulet maison, tartiflette, rognons.

Durant la réunion, les menus des fêtes de fin d'année ont été présentés :

- Jeudi 24/12/2020 au soir : velouté de panais aux châtaignes, boudin blanc poêlé, écrasé de patate douce et crumble de noisette, plateau de fromage, tiramisu à la cannelle
- Vendredi 25/12/2020 : foie gras et compotée d'oignons au porto, cuisse de pintade aux marrons, pommes Duchesse, plateau de fromage, bûche pâtissière
- Jeudi 31/12/2020 au soir : soupe à l'oignon et au lard, filet de merlu à la crème de cresson, basmati aux légumes, plateau de fromage, ananas poêlé au rhum sur lit de pain d'épices
- Vendredi 1/01/2021 : saumon fumé crème à l'aneth, sauté de canard à l'orange, gratin dauphinois, plateau de fromage, pommes sautées au miel à la crème de mascarpone.

4. Point sur l'animation

Depuis le dernier conseil de la vie sociale, en complément des animations quotidiennes et dans le respect des gestes barrières, les animations suivantes ont été proposées :

- Mercredi 2/12/2020 : décoration du sapin de Noël avec dégustation de vin chaud et chocolats avec chants de Noël
- Jeudi 3/12/2020 : dégustation d'huîtres à la place de la lecture du journal
- Mardi 8/12/2020 : repas de Noël avec animation musicale
- Mardi 15/12/2020 : compétition de tir à l'arc

Au cours de l'année 2021, Unicité service civique reprendra du service au sein de la résidence afin d'initier les résidents au wii-bowling.

Comme chaque année, les résidents se sont vus offrir un colis de Noël par le CCAS de CAUDAN. De plus, les bénéficiaires (répartis entre les 3 EHPAD de CAUDAN) d'une vente de masques réalisés par des bénévoles de la ville de Caudan ont permis aux résidents de se voir offrir un cadeau de leur choix : pendule, sèche-cheveux, rasoir électrique, panier gourmand ou coffret beauté.

5. Actualisation des mesures de prévention de la Covid 19 - Vaccins

A l'approche des fêtes de fin d'année, le ministère de la Santé a annoncé dans un communiqué du 12 décembre, un assouplissement du protocole en vigueur notamment sur les consignes relatives aux sorties dans les familles afin de permettre aux résidents de vivre sereinement les fêtes de fin d'année. Ces recommandations sont applicables à compter du 15 décembre 2020 et jusqu'au 3 janvier 2021 dans les Ehpad, les autres établissements sociaux et médico-sociaux hébergeant des personnes âgées (notamment les résidences autonomie) et les unités de soins de longue durée (USLD).

Pour sa part, Mme BIDAULT Mélanie comme M. MINETTI Michel, émet quelques réserves et appréhende la difficulté réelle de maintenir les gestes barrières pendant plusieurs heures et d'autant plus lors d'un repas. Dans l'idéal, il faudrait que les participants à cette fête familiale soient testés 72h avant la rencontre. Le résident le sera à son retour à la résidence, puis après les 7 jours d'isolement qui suivront ce retour. Le gouvernement préconise de limiter le nombre de personnes à table à six adultes, de porter au maximum le masque, de bien se laver les mains, d'aérer les pièces et ne pas partager les couverts.

Pendant les congés de Noël les visites aux résidents seront assouplies, avec deux visites par semaine, pour un maximum de trois personnes, et pour une durée la moins longue que possible.

La campagne de vaccination contre le Covid-19 est prévue courant janvier 2021 pour les EHPAD. Il est à noter que chaque résident ne pourra être vacciné qu'à l'issue d'une consultation médicale préalable, qui permettra de l'informer des risques éventuels et de recueillir son consentement.

La vigilance doit être particulièrement grande à l'égard des personnes qui ne sont pas en mesure de s'exprimer. Dans ce cas, le choix devrait être opéré au terme d'un processus délibératif à partir de l'avis exprimé par la personne de confiance, ou en l'absence de personne de confiance, par la famille. Dans le cas où la personne âgée bénéficie d'une mesure de protection juridique (tutelle à la personne, habilitation familiale judiciaire, mandat de protection future), si elle n'a pas désigné de personne de confiance, le consentement pourra être donné par son représentant légal.

6. Calendrier 2021 des prochains CVS

Les dates retenues sont les suivantes :

- Jeudi 11 mars
- Jeudi 3 juin
- Jeudi 23 septembre
- Jeudi 9 décembre

7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est à la disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci est vide.

Mme CORDEY Sarah demande si la résidence a recruté un nouveau médecin coordonnateur. Mme BIDAULT Mélanie fait savoir que la résidence est toujours en recherche L'ARS tolère malgré

tout cette absence bien qu'obligatoire dans la convention tripartite. Toutefois, la résidence peut compter sur le soutien des médecins généralistes de CAUDAN.

Quant au poste de Psychologue, le recrutement est prévu pour le début de l'année 2021 à raison de 2 jours par semaine. La résidence prévoit également d'enrichir son effectif par le recrutement d'un/une psychomotricien(ne) à raison de 2 jours par semaine.

Mme RICARD Sophie annonce l'acquisition :

- d'un vélo connecté, interactif, avec visualisation d'un parcours sur écran financé en partie par La Fondation Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de Loire.
- d'un phoque robotisé qui interagit avec le résident qui le touche et qui vise à calmer les troubles anxieux du comportement

En l'absence de question, la réunion est levée.

Fin de la séance à 11h20

***Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)
Jeudi 11 mars 2021 à 10h30***